



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal tenue le mardi 24 juillet 2018 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	Serge Deschênes,	maire
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Madame	Sylvie Ostigny	conseillère
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 17 h 02 et vérifie le forum.

VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

2018-07-188
6726

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

PRÉSENTATION DES RESOLUTIONS

2018-07-189
6726

ENGAGEMENT DE MONSIEUR ANDRÉ THIBEAULT À TITRE DE PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS ADJOINT TEMPORAIRE SUR APPEL

CONSIDÉRANT la nécessité d'engager un préposé aux travaux publics adjoint temporaire sur appel pour parer à un surcroît occasionnel de travail selon les périodes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, d'entériner l'embauche de M. André Thibeault au poste de préposé aux travaux publics adjoint temporaire sur appel selon les termes et conditions de la convention collective en vigueur, la rémunération pour ce poste sera la classe 3, échelon 1.

2018-07-190
6726

ENGAGEMENT - SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE (TEMPORAIRE) (REMPLACEMENT MALADIE)

CONSIDÉRANT l'arrêt de travail pour maladie de Mme Guylaine Chouinard au poste de secrétaire-réceptionniste;

CONSIDÉRANT QUE Mme Solanges Bouchard est intéressée à combler le poste de remplacement maladie pour une période de 4 semaines (vacances estivales des employées).

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'engager Mme Solanges Bouchard au poste de secrétaire-réceptionniste (temporaire) (remplacement maladie), pour une période de 4 semaines (vacances estivales des employées), selon les termes et conditions de la convention collective en vigueur, la rémunération pour ce poste sera la classe 3, échelon 1.

2018-07-191
6727

PORTAIL D'ENTRÉE – ARPENTAGE DE CONTRÔLE

CONSIDÉRANT QU' un arpentage pour vérification en chantier des élévations projetées de la zone récréative prévue au projet du portail d'entrée doit être réalisé afin de recevoir les soumissions pour l'aménagement du terrain;

CONSIDÉRANT QUE les élévations seront validées sur le site en fonction des élévations projetées pour la «zone récréative» en date du 2016-09-07;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçu de Groupe-conseil TDA pour réaliser les travaux d'arpentage de contrôle.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de mandater le Groupe-conseil TDA pour réaliser les travaux d'arpentage pour vérification en chantier des élévations projetées de la zone récréative prévue au projet de portail d'entrée, et ce au coût de 1 445,00\$, plus taxes.

2018-07-192
6727

ENTENTE HYDRO-QUÉBEC - RÉALISATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA RELOCALISATION DU ROND-POINT RUE LABRIE ET DES INFRASTRUCTURES DU PARC NATURE DE POINTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT QUE des ententes de réalisation de travaux doivent être signées avec Hydro-Québec, suite aux travaux de relocalisation du rond-point de la rue Labrie Ouest ainsi que les infrastructures du Parc Nature.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'entériner la signature des ententes suivantes avec Hydro-Québec :

- Raccordement au réseau d'Hydro-Québec du nouveau poste d'accueil situé au 4, rue Labrie (Parc Nature) au coût de 13 026,67 \$, taxe incluses;
- Installation des luminaires (déplacement du rond-point) au coût de 662,26 \$, taxes incluses.

Ces coûts seront remboursés par le ministère de la Sécurité publique.

2018-07-193
6727

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 2018-06 - DÉMOLITION DE LA RÉSIDENCE ET DU GARAGE SITUÉ AU 195, CHEMIN PRINCIPAL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé à l'ouverture des soumissions pour les travaux de démolition de la résidence et du garage (incendiés), au 195, chemin Principal;

CONSIDÉRANT les soumissions sur invitation qui ont été déposées;



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire conforme est la compagnie Location Excavation R.S.M.F. inc., au montant de 10 870,89 \$, incluant les taxes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de la compagnie Location Excavation R.S.M.F. inc. au montant de 10 870,89 \$, incluant les taxes, pour les travaux de démolition de la résidence et du garage (incendiés), au 195, chemin Principal.

Un avis sera envoyé au propriétaire avant le début des travaux.

Le coût de ces travaux sera pris dans le surplus accumulé.

2018-07-194
6728

DEMANDE D'APPUI – COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ GAÏA

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Coopérative de Solidarité Gaïa pour la réalisation de son projet d'amélioration et de réfection de ses serres;

CONSIDÉRANT QUE dans sa demande d'aide financière au Fonds d'initiatives de la société du Plan Nord, la Coopérative de Solidarité Gaïa souhaite un partenariat avec la municipalité de Pointe-aux-Outardes en biens et services d'une valeur monétaire équivalente à 3 000 \$.

CONSIDÉRANT QUE la coopérative est créatrice d'emplois et participe au développement économique local, en plus de produire des aliments biologiques dans le respect de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE la coopérative prend part à l'éducation et à la sensibilisation des citoyens de la région au concept du développement durable et de l'agriculture soutenue par la communauté.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes contribuera au projet d'amélioration et de réfection des serres de la Coopérative de Solidarité Gaïa pour un montant de 3 000 \$ en biens et services.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes à poser des questions.

2018-07-195
6728

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 17 h 36.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE